



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

Direction départementale des Territoires et de la Mer  
des Alpes-Maritimes  
Service Sécurité-Déplacements-Développement  
durable

Pôle Sécurité-Déplacements-Crise  
Affaire suivie par : T. LEONARD

☎ 04.93.72.72.73  
✉ 04.93.72.72.12

courriel: thierry.leonard@alpes-maritimes.gouv.fr

☑ SS3D/PSDC/Radars/Courrier  
N° 2016- 150

Nice, le

05 NOV. 2016

Pilote	Copies pour information
▶ ADAROC	▶ NICHA P.P.N.
Copies Services associés	▶ ARANY
▶ <input type="checkbox"/>	▶ TINGOULE
▶ <input type="checkbox"/>	▶ ASUNSERB
▶ <input type="checkbox"/>	
▶ <input type="checkbox"/>	
▶ <input type="checkbox"/>	

radar contrôle

Monsieur le Maire,

Par courrier, en date du 5 août 2016, vous me faites part de votre souhait que soit mis en place un système de contrôle automatisé des vitesses sur diverses voies de votre commune.

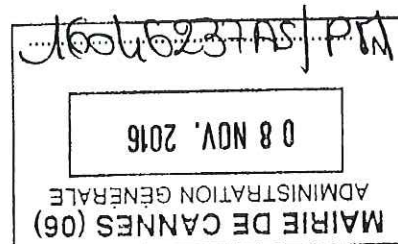
Compte tenu du nombre de zones concernées, j'ai transmis, pour avis, copie de votre demande aux services de police compétents ainsi qu'aux services du Conseil Départemental des Alpes Maritimes afin d'apporter une réponse la plus complète possible à vos préoccupations.

Toutefois, selon les orientations du Ministère de l'Intérieur, pour l'année 2016, le parc de radars a vocation à être stabilisé. Ainsi dans l'attente des dispositions prévues pour l'année 2017, je ne peux que vous informer de la bonne prise en compte de votre demande.

Je me permets de plus, de vous rappeler que la mise en place de radars de relevés automatiques d'infractions, est conditionnée, au-delà des aspects techniques liés à la pose, à l'accidentologie constatée de la zone considérée et qu'elle ne saurait se subsister à des aménagements permettant une réduction de la vitesse des usagers ou à des contrôles inopinés effectués soit par les forces de police nationale soit par celles de la police municipale.

Néanmoins, dans l'attente des compléments demandés auprès des services de police et de ceux du Conseil Départemental, je vous saurais gré de me transmettre les données de trafics en votre possession sur les voies concernées.

Monsieur David LISNARD  
Maire de Cannes  
Hôtel de Ville  
CS 30 140  
06 414 Cannes Cedex



Enfin, je demande à mes services de prendre contact avec vos services techniques pour effectuer dès que possible une pré-visite des installations concernées.

Dans l'espérance de votre compréhension, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

*Bien à vous !*

Le Directeur Départemental  
des Territoires et de la Mer



SERGIO CASTELLI

Copie : Préfecture – Cabinet du Préfet  
Sous-Préfecture de Grasse